



## Profession de foi des candidates et candidats SUD SANTE SOCIAUX

Le travail au quotidien est de plus en plus compliqué : manque de personnel, conditions de travail, des salaires au rabais. Les publics accueillis sont de plus en plus difficiles et nous manquons de moyens pour les accompagner dans la dignité.

Le syndicat **SUD Santé Sociaux** défend depuis sa création, une autre conception du syndicalisme. Clairement affiché **Démocratique, Antifasciste, Féministe et Anticapitaliste, SUD porte la parole de chacun et se bat à vos côtés.**

**Nous ne ferons pas la politique de l'autruche ! Tous les problèmes seront abordés dans la transparence et le respect des droits de chacun.** Nous nous engageons à prendre en compte chaque salarié, chaque demande et de ne pas nous disperser pour être partout et nulle part en même temps !

Notre présence et notre engagement lors des réunions préparatoires, plénières et en négociations annuelles obligatoires avec l'employeur est indiscutable. **Si nous parlons des avancées sociales pour les salariés, c'est parce que nous y avons été acteurs et pas simples spectateurs !**

### Bilan des représentants SUD Santé Sociaux au CSE :

- Implication dans notre rôle de **Représentants de Proximité au DMNA et DAD :**
  - o Paiement des heures supplémentaires en fin d'année (DMNA).
  - o Obtention des cartes Citiz pour tous les salariés qui les demandaient (DMNA).
  - o Accompagnement des salariés lors d'entretien avec leur direction (DAD et DMNA).
  - o Accompagnement des salariés lors du déménagement du SAU 73, pour cause de travaux (DAD)...
- Présence et soutien à vos côtés lors des manifestations et des grèves.

### **Signature des accords :**

- Pour l'avancement d'un échelon supplémentaire, systématique, (art 39 CCNT66) pour les SAU (73/74).
- Pour le changement de grille de salaire des agents d'entretien pour aller vers celle d'« agent technique ».
- Pour une meilleure rémunération des Assistants Familiaux.
- Participation financière du CSE pour la mutuelle obligatoire, à notre demande.
- Télétravail.
- 20 points de plus pour les salariés des internats.
- Prime exceptionnelle pour les salariés « Oubliés du Ségur 2023 ».
- Prime de Partage de la Valeur pour tous les salariés.

Nous avons refusé de signer l'accord sur les Astreintes car les salariés éducatifs non diplômés ne pouvaient pas en faire. **Nous combattons toujours la discrimination surtout quand il s'agit de pouvoir d'achat !** Et nous avons bien fait ! Aujourd'hui, la Direction Générale revient sur ce « détail » face à la pénurie de salariés diplômés.

### Ce que propose SUD Santé Sociaux pour ce nouveau mandat :

- **Ecouter** les revendications des salariés avant la signature (ou pas) des accords d'entreprise et relayer leurs propositions et questionnements, directement auprès de la Direction Générale.
- **Négocier 20 pts de plus** pour les surveillants de nuit et les maitresses de maison. Nous n'acceptons pas l'argument du Département que ces salariés ne font pas partie de l'équipe éducative.
- **Négocier** une prime bas salaires.
- **Négocier** des salaires décents pour tous.
- **Redonner** une vraie place aux acteurs de terrain, **défendre** leur outil de travail et leur savoir-faire, au travers de la consultation des salariés et leur place dans la réflexion des divers projets.
- **Défendre** les conditions de travail, les améliorer et veiller à l'usure des professionnels, tant physique que morale. Les personnels en souffrance ne peuvent assurer convenablement leurs missions.
- **Faire** des propositions concrètes pour éviter le mal être au travail.
- **Recueillir** l'avis des collègues et agir dans l'unité avec les autres syndicats pour obtenir des avancées.

### Pourquoi voter SUD Santé Sociaux ?

Les représentants Sud Santé Sociaux n'ont pas peur d'être en première ligne face aux injustices professionnelles et sociales. **Nous sommes des salariés de terrain et connaissons les difficultés que vous rencontrez, puisqu'elles sont les nôtres !**

## VOTEZ : CLIQUEZ SUD

